

PROGRAMME DE FORMATION

L'assurance vie, prévenir le risque de déshérence

Abordez les enjeux liés aux contrats d'assurance vie ou de capitalisation en déshérence. Conseiller et accompagner vos clients lors de la rédaction de la cause bénéficiaire.

Date:	Mise à disposition 6 mois
Durée:	25 minutes
Type / Prix:	50 €
Prérequis:	• Pratique du conseil patrimonial • Connaissances de base en fiscalité du patrimoine
Objectifs:	• Comprendre les enjeux liés aux contrats d'assurance vie ou de capitalisation en déshérence. • Comprendre le rôle du conseiller, de la souscription au dénouement. • Accompagner le client dans la rédaction de la clause bénéficiaire sécurisant le conseil.
Format:	E-learning
Moyen pédagogique:	Module de formation mis à disposition de l'apprenant sur une plateforme en ligne. L'apprenant se connecte au moment de son choix et réalise la formation en totale autonomie. Chaque module comporte des saynètes introductives, des questions d'interpellation, des séquences notionnelles, des exercices d'évaluation variés (quiz, pioches, textes à trous) et une synthèse téléchargeable.
Public visé:	Tous professionnels du patrimoine : CGPI, Banquiers, Assureurs, Notaires, Avocats, Agents immobiliers, Experts-Comptables...

Programme:

- Contrat de capitalisation
- Assurance vie
- ACPR
- Assuré
- Clause bénéficiaire
- Déclaration
- Souscripteur
- Déshérence
- Information
- Recherche
- Agira
- RNIPP
- Caisse des Dépôts et Consignation
- FICO-VIE

Moyen d'évaluation:

Des exercices d'évaluation variés quiz, pioches et textes à trous sont réalisés durant le module e-learning.

Accessibilité aux personnes en situation d'handicap

Toutes nos formations sont adaptables aux personnes porteuses d'un handicap

